

Communiqué de presse

Grand Paris Express : la Banque des Territoires soutient la Société du Grand Paris via un Mobi Prêt d'1 Md€ pour enrichir l'offre de mobilité en Île-de-France

Paris, 14 février 2022

La Banque des Territoires accompagne la Société du Grand Paris dans le financement de la construction du réseau de transport du Grand Paris Express et l'aménagement de ses gares. L'offre, mise en place via un Mobi Prêt d'1 Md€, permettra la modernisation et le développement des infrastructures de transport pour une mobilité connectée, inclusive, attractive et respectueuse de l'environnement.

Le Grand Paris Express, avec 200 km de réseaux et 68 gares, est considéré comme le plus grand chantier urbain d'Europe. Ce projet structurant pour le territoire francilien permettra de placer plus de 90% des habitants de la Métropole à moins de 2 km d'une gare et ainsi améliorer considérablement la qualité de vie de ses usagers. A terme, 80% de nouvelles gares seront connectées au réseau existant.

Véritable vivier d'innovations, le projet a pour ambition de faire émerger 140 km² de quartiers de gares mixtes, durables, connectés et inclusifs. Avec un impact sur la croissance de long terme de l'Île-de-France. Le projet doit également permettre d'éviter l'émission de 14,2 millions de tonnes équivalent CO₂ à l'horizon 2050. Ces réductions d'émissions proviendront du report modal¹ rendu possible par le Grand Paris Express ainsi que des effets de la mutation urbaine des 68 nouveaux quartiers de gares en termes de limitation de l'étalement urbain, de protection des terres naturelles et de la préservation de la biodiversité. Le chantier implique une mobilisation inédite des acteurs franciliens qui accompagnent le projet et ses impacts territoriaux.

Engagée auprès des acteurs locaux pour le développement des infrastructures de transport plus durables, la Banque des Territoires finance le projet par un Mobi Prêt de long terme d'1 Md€. Ce prêt, à destination des collectivités territoriales, des établissements publics et des entreprises publiques locales permet de moderniser les infrastructures de transport.

Pour Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris : « Avec ce prêt, nous poursuivons la sécurisation du financement qui nous permettra de tenir le rythme d'avancement des travaux et d'attribution des marchés. La Banque des Territoires est notre partenaire depuis le début, nous avons ainsi établi une relation de confiance durable. »

Pour Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts : « La Banque des Territoires est un partenaire de la première heure de la Société du Grand Paris. Avec ce Mobi Prêt d'1 Md€, la Banque des Territoires confirme sa volonté d'accompagner le chantier du Grand Paris Express avec des outils financiers sur-mesure. Cet engagement s'inscrit dans une démarche partenariale globale pour le développement d'un aménagement durable du Grand Paris Express. »

¹ Le report modal, connu également sous le nom de **transfert modal**, correspond au transfert d'une partie du flux associé à un mode de transport spécifique vers une autre catégorie de transport, ou vers un autre mode de locomotion. Il pourra notamment s'agir du transfert d'un certain nombre d'automobilistes vers le train, de passagers prenant habituellement un avion vers un bateau et inversement.

A l'occasion d'une visite du chantier de la future gare de la Courneuve – Six Routes ce-jour, Jean-François Monteils, président du directoire de la Société du Grand Paris, et Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, ont officiellement signé le contrat du Mobi Prêt.

A propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est un établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  @BanqueDesTerr

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Jérémy Huppenoire – jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr – 06 34 47 16 18

Pierre Monzo – pierre.monzo@societedugrandparis.fr – 06 15 05 72 64

Banque des Territoires Ile-de-France – Groupe Caisse des Dépôts

Justine Rablat : justine.rablat@caissedesdepots.fr – 06 33 16 30 44

 @BdT_IDF